

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

**DELIBERATION
CC_2022_265**

OBJET :

COMMISSION 3 - FAMILLE

ANIMATION JEUNESSE

*Calendrier 2023
Jeunesse Accueil de
loisirs*

**Présents au vote de la
délibération :**

Titulaires et suppléants
présents : 40
Procurations : 11

Nombre de votants : 51

Communauté de communes PÉVÈLE CAREMBAUT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Publié le

SLO

ID : 059-200041960-20221215-CC_2022_265-DE

L'an deux mille vingt deux, le douze décembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 5 décembre 2022, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Yves LEFEBVRE, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Olivier VERCRUYSE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Marie-Christine LE LAY, François-Hubert DESCAMPS, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine GAU, Michel PIQUET, Valérie NEIRYNCK, Luc MONNET, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Guy SCHRYVE, procuration à Frédéric PRADALIER
Thierry BRIDAULT, procuration à Michel PIQUET
Murielle RAMBURE, procuration à Marie CIETERS
Patrick LEMAIRE, procuration à Christian DEVAUX
Odile RIGA, procuration à Sylvain CLEMENT
Gilda GRIVON, procuration à Carine GAU
Frédéric SZYMCAK, procuration à Ludovic ROHART
Coralie SEILLIER, procuration à Bernard CHOCRAUX
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY
Didier WIBAUX, procuration à Bruno RUSINEK
Michel MAILLARD, procuration à Vinciane FABER

Absents excusés :

Isabelle LEMOINE

Secrétaire de Séance : Sylvain PEREZ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12 décembre 2022

Délibération CC_2022_265

COMMISSION 3 - FAMILLE
ANIMATION JEUNESSE
Calendrier 2023 Jeunesse Accueil de loisirs

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la compétence Animation Jeunesse,

Vu l'avis de la Commission 3 - Famille lors de sa séance du 16 novembre 2022.

Il convient de fixer le calendrier jeunesse au 1^{er} janvier 2023, pour l'organisation des accueils de loisirs communautaires, faisant apparaître de nouvelles ouvertures sur la commune de Louvil pour les périodes suivantes : Hiver, Pâques et Toussaint.

Le calendrier proposé est joint en annexe.

Où l'exposé de son Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

DECIDE (par 51 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 51 VOTANTS) :

- ***De fixer le calendrier Jeunesse pour l'organisation des accueils de loisirs pour l'année 2023 selon pièce jointe.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

Luc FOUTRY